

Enquêtes

Personnel d'encadrement dans le transport de voyageurs

En région Centre - Val de Loire



L'encadrement d'une équipe dans le transport de voyageurs consiste principalement à superviser et coordonner l'activité d'un site d'exploitation de transport routier en commun de personnes (transport routier urbain, interurbain, scolaire, grand tourisme) ou de particuliers (taxi, ambulance, voiture avec chauffeur), selon la réglementation, les règles de sécurité des biens et des personnes et dans un objectif de qualité.

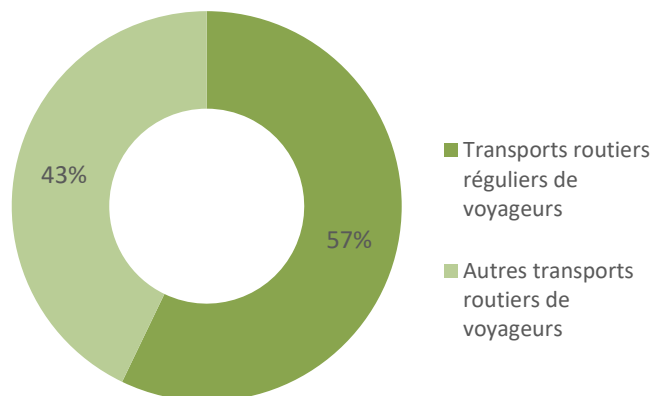
Les métiers de l'encadrement dans le transport de voyageurs sont accessibles à partir d'un bac +2 (BTS Transport et prestations logistiques, DUT Gestion logistique et transport), complété par une expérience professionnelle dans le même secteur. Un master professionnel en transport peut être demandé. Les permis D, D1 et l'attestation de capacité professionnelle de transport de voyageurs peuvent également être requis.

Deux titres professionnels et un diplôme permettent également d'accéder à ces métiers par la formation continue ou la VAE :

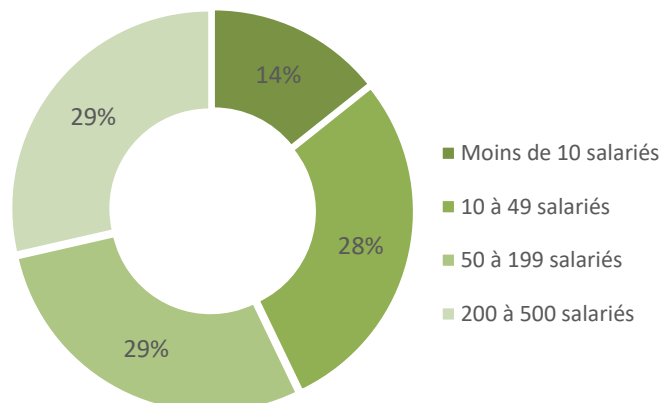
- Titre Professionnel Technicien supérieur en méthode et exploitation logistique
- Titre Professionnel en Transport logistique option transport terrestre

L'enquête menée en partenariat avec la CRCI et la Maison de l'Emploi d'Orléans a permis d'interroger 7 établissements de la région Centre-Val de Loire dont l'activité principale est le transport de voyageurs.

Secteur d'activité des établissements enquêtés



Taille des établissements enquêtés



Des recrutements complexes

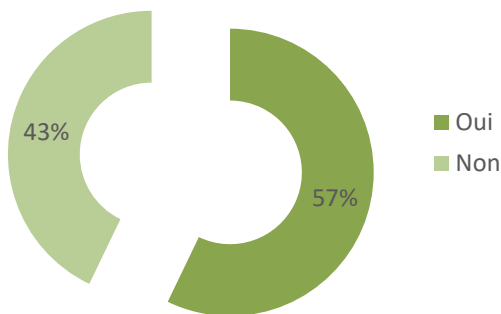
57% des établissements interrogés déclarent avoir un ou plusieurs projets de recrutement. Les employeurs privilégient le recrutement externe plutôt que la promotion interne. L'intégralité d'entre eux souhaitent recruter par cette voie.

Parmi ces projets, 71% apparaissent difficiles pour l'employeur. Ce résultat est intéressant car il dénote des conclusions de l'enquête BMO menée par Pôle emploi sur les métiers plus globaux d'encadrement dans les transports (marchandises et voyageurs). En effet, les métiers d'encadrement dans les transports ne sont pas nationalement caractérisés par des difficultés de recrutement, et selon BMO 2015, cela se vérifie également sur notre territoire. Ainsi, par exemple, pour les postes d'agents d'exploitation des transports, cadres des transports et responsables, 27% des projets de recrutement sont jugés difficile au niveau national contre 9,5% en Région Centre-Val de Loire (109 projets de recrutements).

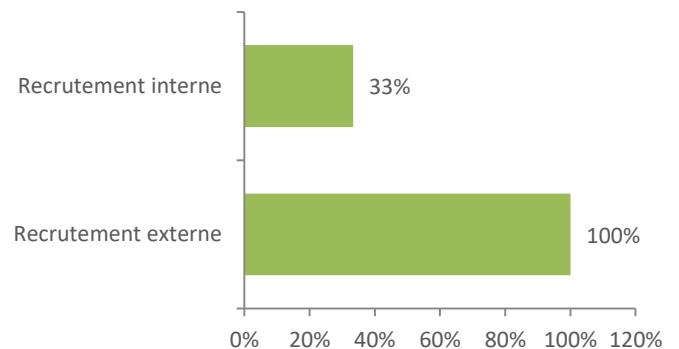
Parmi les recrutements jugés difficiles par les employeurs, les raisons invoquées sont principalement le manque de formation des candidats (cité par l'intégralité des répondants) ainsi que le manque d'expérience des postulants.

En effet, si nombre de formations existe sur le territoire permettant aux apprenants en formation initiale et continue d'obtenir une certification en transport et logistique, aucune n'est spécialisée dans le transport de voyageurs. Il nous est donc apparu pertinent de regarder plus en détail les habiletés professionnelles qu'attendent les entreprises.

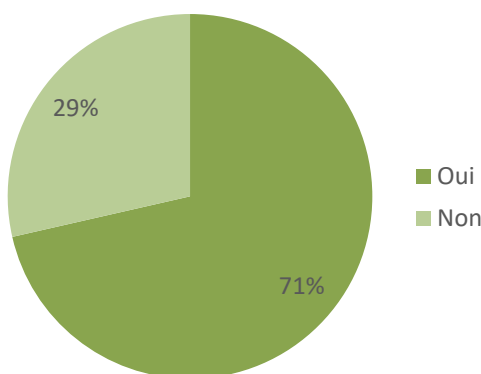
Nombre d'établissements enquêtés ayant un projet de recrutement



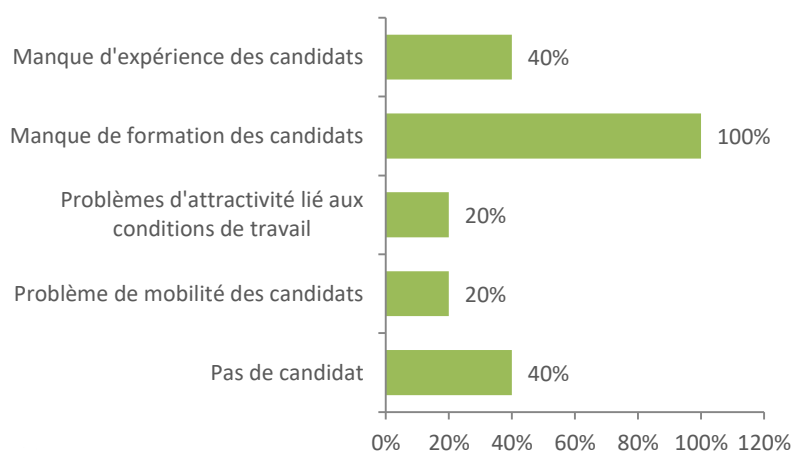
Type de recrutement envisagé



Avez-vous des difficultés de recrutement ?



Principales raisons avancées liées aux difficultés de recrutement



Des compétences assez éloignées des référentiels de formation

Si l'on s'intéresse aux compétences exigées avant le recrutement citées par au moins 50% des établissements, il apparaît alors que l'encadrement d'une équipe dans le transport de voyageurs nécessite :

Des compétences techniques

- Connaissance de la géographie des transports
- Utilisation d'outils bureautiques
- Utilisation d'outils de planification
- Utilisation de logiciels professionnels d'exploitation de transport routier

Des compétences commerciales

- Connaissance des techniques de chiffrage tarifaire
- Maîtrise des principes d'optimisation des coûts
- Gestion budgétaire

Des compétences organisationnelles

- Connaissance des techniques de planification

Des compétences managériales

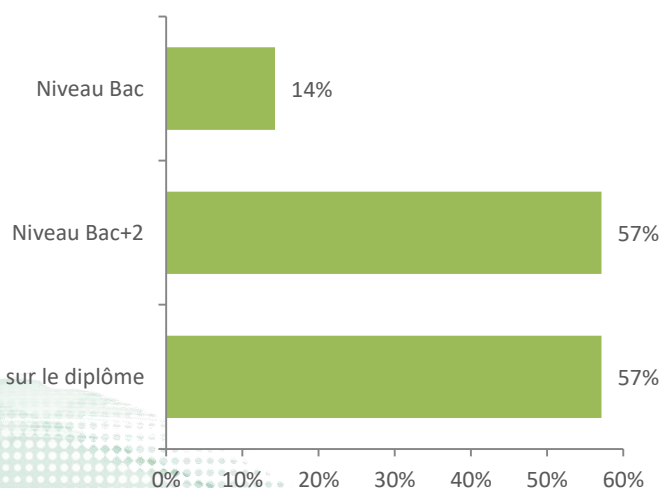
- Autonomie sur le poste
- Capacité d'adaptation
- Animation d'équipe

Des compétences réglementaires et législatives

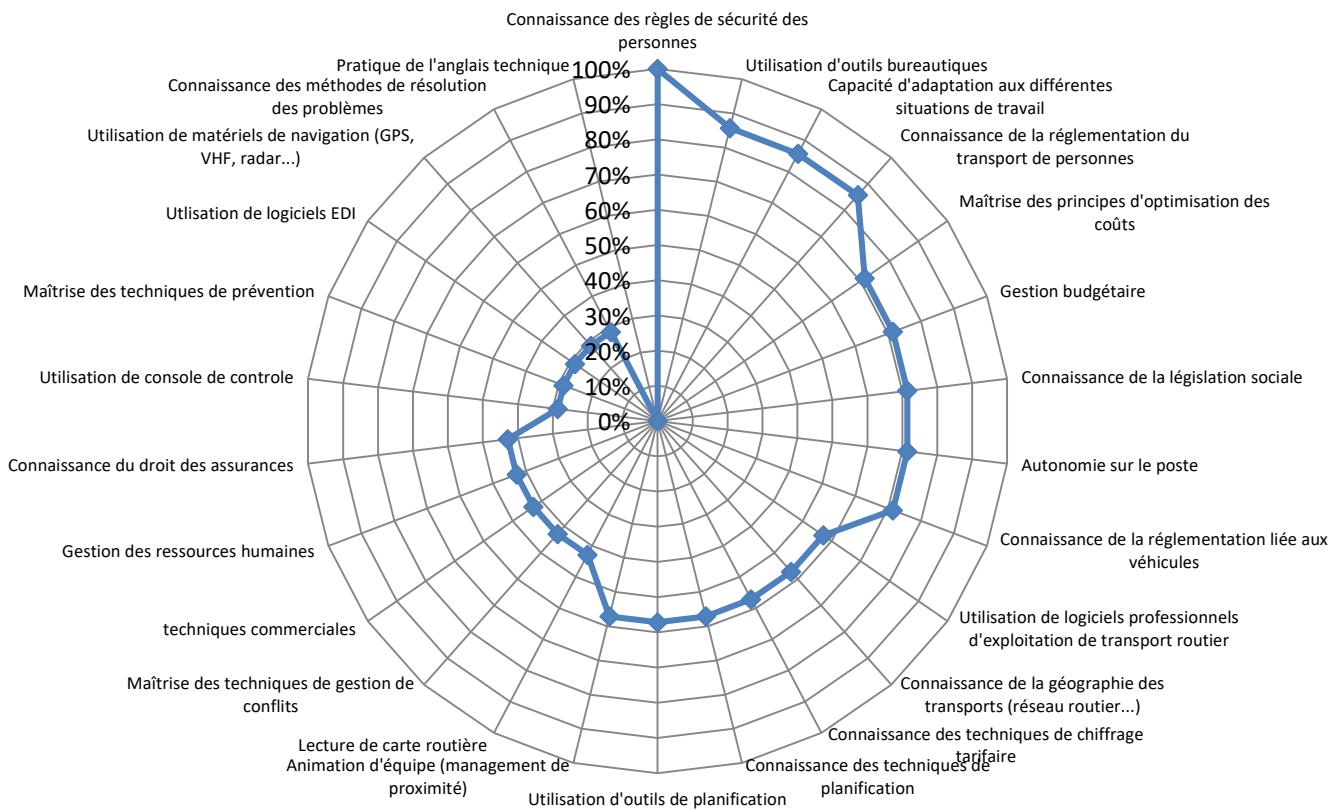
- Connaissance des règles de sécurité des personnes
- Connaissance de la réglementation du transport de personnes
- Connaissance de la législation sociale
- Connaissance de la réglementation liée aux véhicules

Si la majorité des compétences exigées par les employeurs lors du recrutement sont proches des référentiels de formation, principalement ceux du BTS transport et prestations logistiques et du DUT Gestion logistique et transport, certaines sont spécifiques au transport de voyageurs et ne sont donc pas enseignées dans les diplômes dispensés en région Centre-Val de Loire. Cette absence de diplôme spécifique au transport de voyageurs en région peut expliquer les difficultés de recrutement des employeurs.

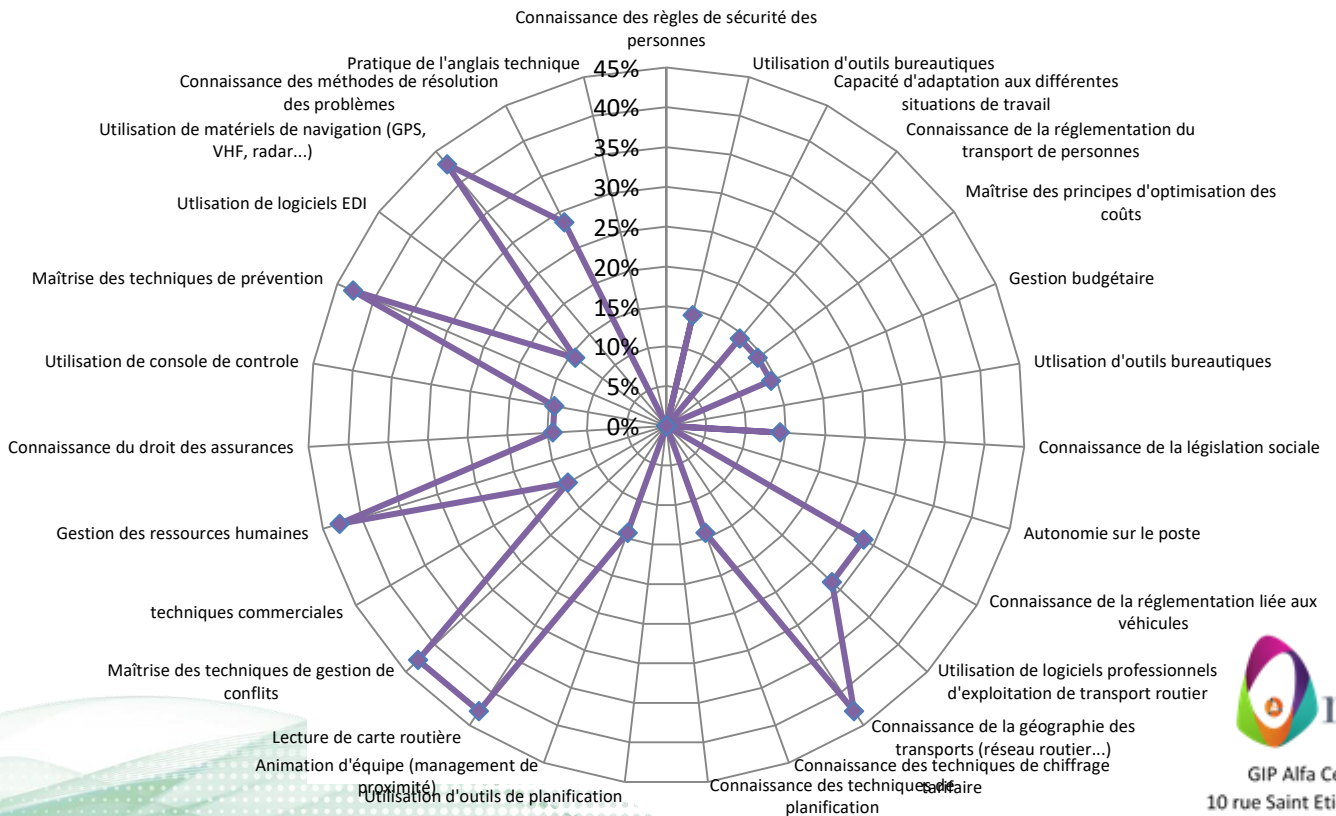
Niveau de formation attendu par les recruteurs



Compétences exigées



Compétences à acquérir



GIP Alfa Centre
10 rue Saint Etienne
45000 Orléans

☎ : 02.38.24.15.40

✉ : oriom@alfacentre.org